



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II
AU NOUVEL AMBASSADEUR DU JAPON PRÈS LE SAINT-SIÈGE
LORS DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE***

Samedi 11 septembre 1999

Monsieur l'Ambassadeur,

Il m'est particulièrement agréable d'accueillir Votre Excellence à l'occasion de la présentation des Lettres par lesquelles Sa Majesté l'Empereur Akihito L'accrédite auprès du Saint-Siège en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Japon.

J'ai été sensible, Monsieur l'Ambassadeur, aux paroles déférentes que vous venez de m'adresser et à vos souhaits à l'occasion du ving-tième anniversaire de mon pontificat. Je vous remercie de vous être fait l'interprète de votre Souverain et je vous saurais gré en retour de Lui exprimer mes vœux fervents pour sa personne, pour la famille impériale, pour les membres du gouvernement et pour l'ensemble du peuple japonais. Je me souviens de la visite que le Premier Ministre de votre pays m'a faite au début du mois de janvier dernier, visite qui est une des manifestations du renforcement des liens cordiaux qui unissent le Siège apostolique et le Japon.

Votre pays célèbre cette année le quatre cent cinquantième anniversaire de l'arrivée sur votre terre de saint François Xavier, patron des missions, qui est une grande figure à laquelle les Japonais sont particulièrement attachés. Il est le symbole d'une profonde expérience spirituelle et d'un lien intime avec le Christ, qui poussent les disciples à annoncer l'Évangile et à se mettre au service de leurs frères, dans tous les continents. De ce point de vue, on peut dire que ce grand saint, qui fait partie de votre histoire comme de celle de son pays d'origine, a contribué à jeter des ponts et à créer des relations fraternelles entre l'Occident et l'Orient. La vie et l'œuvre de saint François Xavier nous rappellent aussi l'importance de la liberté spirituelle et de la liberté religieuse, qui, dans le respect des principes de la société civile, sont des conditions indispensables à l'édification d'une nation, ainsi qu'à la collaboration et à l'amitié entre les

peuples.

Tout au long de l'histoire, le christianisme a toujours eu le souci d'unir et de rassembler les hommes et les peuples, les aidant inlassablement à construire une société plus juste et plus fraternelle, et à faire advenir la paix, indispensable pour la croissance intégrale des personnes et des communautés humaines. Dans cet esprit, il convient de saluer l'attitude de tolérance du Japon, qui demeure attaché à ses traditions d'ouverture aux différentes religions c'est là une garantie du respect de toutes les libertés individuelles et communautaires, tout en prenant soin de protéger les personnes d'éventuels mouvements qui entravent les libertés et qui peuvent mettre gravement en danger des citoyens, particulièrement les plus fragiles.

On ne peut pas oublier que votre pays est un des symboles de la paix, comme vous venez de le souligner, car les villes de Hiroshima et de Nagasaki sont pour tous les hommes d'aujourd'hui un message invitant tous les peuples de la terre à tirer les leçons de l'histoire et à s'engager toujours plus résolument en faveur de la paix. En effet, elles évoquent pour nos contemporains tous les crimes commis pendant la Deuxième Guerre mondiale contre les populations civiles, des crimes et de véritables génocides que nous pensions à jamais révolus et qui pourtant sont encore perpétrés dans plusieurs points de la planète. Pour ne pas oublier les atrocités du passé, il importe d'apprendre aux jeunes générations la valeur incomparable de la paix entre les personnes et entre les peuples, car la culture de la paix est contagieuse, mais elle est loin d'être répandue partout dans le monde, comme le montrent les foyers de conflits encore tenaces. Il nous faut sans cesse redire que la paix est le principe primordial de la vie commune au sein de toutes les sociétés.

Bien que peu nombreux, les catholiques sont appelés à prendre une part active dans la vie publique de la société nippone, aux côtés de l'ensemble de leurs compatriotes, pour participer à son évolution et à sa transformation, afin qu'elle soit toujours davantage au service des personnes, qui doivent être le centre des préoccupations de tous ceux qui ont à conduire les affaires publiques, notamment dans les domaines politique et économique. Selon sa longue tradition, avec le souci du bien commun, l'Eglise poursuit son activité dans votre pays, spécialement dans le domaine éducatif, en ayant soin de transmettre aux jeunes générations le sens civique ainsi que les valeurs spirituelles et morales essentielles pour leur vie personnelle et pour leur insertion dans la société; elle les aide ainsi à espérer en l'avenir, en leur proposant un idéal, et à se préparer à assumer les fonctions auxquelles les jeunes seront appelés au service de leur pays.

Sans s'engager pratiquement dans la vie publique et dans la conduite des affaires terrestres ce qui revient aux laïcs, les évêques et l'ensemble du clergé ont cependant le devoir de proposer leur soutien aux acteurs et aux décideurs, tout spécialement en les accompagnant dans leurs réflexions sur les questions de société et dans la recherche de formes toujours renouvelées de conduite des affaires, pour qu'ils puissent percevoir et faire percevoir à leurs compatriotes les

fondements anthropologiques et éthiques des comportements et des décisions relatives à la gestion de la res publica, ainsi que la nécessité de la solidarité nationale et internationale, à laquelle vous venez de faire référence. Dans cette perspective, alors que votre région traverse actuellement de graves difficultés économiques, le Japon a un rôle important à jouer, afin que les problèmes ne pèsent pas de manière inconsidérée sur les pays les plus faibles et les plus fragiles; il est en effet essentiel que tous se mobilisent, pour éviter que de plus en plus de personnes et de familles soient mises dans des situations de précarité et de pauvreté. J'invite donc l'ensemble du peuple japonais à une solidarité toujours plus grande avec ceux qui sont touchés par la crise, dans le pays comme dans toute l'Asie du Sud-Est.

Au moment où commence votre mission de Représentant du Japon auprès du Siège apostolique, je vous offre mes vœux les meilleurs, vous souhaitant d'accomplir votre tâche avec une intensité particulière durant l'année jubilaire. Je puis vous assurer que vous trouverez toujours auprès de mes collaborateurs un accueil chaleureux et une compréhension attentive.

Au terme de notre entretien, je demande au Très-Haut de faire descendre ses Bienfaits sur Sa Majesté l'Empereur Akihito et sur la famille impériale, sur le peuple japonais et sur ceux qui ont en charge les destinées du pays au seuil du troisième millénaire, sur Votre Excellence et sur ses proches, ainsi que sur le personnel de l'Ambassade.

**Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. XXII, 2 p.315-318.*

L'Osservatore Romano 12.9. 1999 p.4.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.38 p. 5.

© Copyright 1999 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana